



Madame, Monsieur,

Décembre 2010

Merci ...

à celles et à ceux qui font l'association au quotidien et contribuent à son développement. Agent de service, éducateur, secrétaire ou directeur ... merci à chacun des professionnels de l'association qui, grâce à son savoir-faire, à son expérience et à son travail participe activement au fonctionnement des établissements et services et à leur valorisation.

*L'année 2010, riche en évènements, nous aura permis de mesurer l'engagement de tous les professionnels à porter haut les valeurs et les engagements de l'association, malgré un environnement extrêmement mouvant. En effet, les associations du champ social et médico-social sont plongées dans un contexte en perpétuelle mutation, sommées de s'adapter à une succession de réformes sans perdre de vue leur projet fondateur. Dans cet environnement changeant, les professionnels ont un rôle majeur ... Participation à l'élaboration du projet d'établissement ou du service, à l'évaluation interne, aux définitions de fonctions et aux changements organisationnels, à l'élaboration des projets individualisés et à l'accompagnement de publics nouveaux dont les besoins évoluent ... les professionnels constituent la pierre angulaire, la stabilité et la ressource primordiale de l'association dans un espace public en profonde mutation. **Chaque professionnel constitue ainsi une partie déterminante de l'institution et sa place doit être claire, renforcée et consolidée.***

*De cette place, le professionnel se pose de manière cruciale **la question du sens de son travail**, et pourquoi parfois ce qui faisait sens perd progressivement (ou soudainement) de son sens, voire joue avec le non-sens. Or, le sens du travail traduit souvent l'effet de cohérence entre les caractéristiques que le professionnel recherche dans son travail et celles qu'il perçoit dans le travail qu'il accomplit. Le rôle du management est primordial dans cet effet de cohérence et doit encore être développé en ce qui concerne **la variété des compétences, l'identité au travail qui permet de mener à bien sa mission avec un résultat identifiable, et la signification du travail produisant un impact sur le bien-être au travail ou sur le travail d'autres personnes.** Or il n'y a pas un sens partagé qui puisse faire consensus mais des espaces à créer pour échanger et construire ensemble.*

L'association souhaite valoriser les professionnels et engager une réflexion sur ces thématiques en lien avec la valeur éthique. C'est ainsi que nous vous attendons nombreux à notre Assemblée Générale du 25 juin 2011, à laquelle Jean-Jacques NILLES, philosophe et maître de conférence en sciences de gestion à l'Université de Savoie, est invité sur le thème « Comment construire un cadre d'action porteur de sens pour les professionnels ? Les apports d'une démarche éthique ». A très bientôt donc.

Marc VIGOUROUX

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ...

◆ Le concours de peinture et la carte de vœux

Le concours peinture 2010 a engendré une superbe opération de communication pour l'association. Parmi les 130 œuvres présentées, huit toiles ont été sélectionnées pour illustrer des cartes de vœux par différents partenaires, ainsi que le site de Montolivet et bien sûr La Chrysalide-Marseille. Cumulées, ce ne sont pas moins de 8000 cartes de vœux portant un visuel issu du travail des personnes accueillies qui ont été commandées à l'Entreprise Adaptée « Les Bambous ». Comme chaque année, un goûter de remise des prix sera organisé en janvier afin de récompenser tous les participants.

◆ Le développement de la citoyenneté avec MARSEILLE 2013 – Capitale Européenne de la Culture

Marseille deviendra la Capitale Européenne de la Culture pour l'année 2013. A cette occasion, nous sommes sollicités pour organiser des événements culturels avec bien évidemment la participation des personnes que nous accueillons. Dès à présent, vous êtes invités à vous pencher sur le sujet afin de proposer des manifestations culturelles sur Marseille et sa région : théâtre, chant, danse, arts plastiques... N'hésitez pas à nous transmettre vos idées afin de permettre à La Chrysalide Marseille d'être présente sur la scène en 2013.

◆ La nouvelle mouture de notre site Internet

Le chantier de transformation du site internet de l'association a débuté en septembre avec la mise en place d'un groupe de travail composé de salariés représentant les différents établissements de l'association et les référents internet se réunissent une fois par mois. Après avoir sondé les salariés dans les différents établissements et recensé les équipements informatiques, le groupe de travail réfléchit aux besoins de l'association et imagine l'organisation adéquate et performante dont devra être doté le nouveau site. Ces travaux se prolongeront en 2011 et la date de livraison du site vous sera communiquée dès qu'elle sera définie.

LA VIE QUOTIDIENNE ...

◆ La mutuelle complémentaire santé d'entreprise

LA CHRYSALIDE-MARSEILLE a décidé de contribuer au financement d'une mutuelle d'entreprise obligatoire dès le 1^{er} Avril 2009, avec la préoccupation majeure de contribuer à un accès plus aisé au système de soins et au développement du pouvoir d'achat des salariés. **Une nouvelle mutuelle, SMAPRI, viendra remplacer notre mutuelle actuelle à partir du 1^{er} janvier 2011**, en raison d'une consommation déraisonnée sur certains postes (tels que l'optique ou les frais dentaires) ayant eu pour conséquence un déficit grave de l'ancien prestataire.

Tous les salariés et leurs ayants-droits bénéficiant actuellement de la mutuelle d'entreprise seront donc pris en charge par la nouvelle mutuelle d'entreprise et **la continuité des droits est assurée** sous réserve que les dossiers complets soient remis aux correspondants RH de chaque établissement avant le 10 janvier 2011, dans les conditions décrites par le courrier remis à chaque salarié contre décharge.

Les garanties couvertes par la nouvelle mutuelle sont maintenues (juste une variante au niveau de l'optique) avec un coût comparable :

- **Les garanties « famille » de l'adhésion de base, obligatoire**, sont maintenues et le coût reste modéré : **27,11 €** mensuels pour la cotisation « famille » de base restant à la charge du salarié (23,40 € pour l'ancienne mutuelle), l'employeur contribuant de nouveau au règlement de 60 % de la cotisation mensuelle – dont 10 % CE)
- **Les garanties « optionnelles » liée à une adhésion sur complémentaire, facultative** et comportant des options comparables aux précédentes, sera également accessible pour un tarif enfant de **2,95 €** mensuels (1,84 € pour l'ancienne mutuelle) et un tarif adulte de **6,78 €** mensuels (4,99 € pour l'ancienne mutuelle).
- **Les tarifs concernant les futurs retraités** (et maintien Loi Evin) sont de 50,08 € mensuels par adulte et 25,04 € mensuels par enfant pour le régime de base. Les garanties optionnelles sont de 10,02 € par adulte et de 5,01 € par enfant.

◆ **Le plan de formation 2011 est effectif pour un projet d'investissement de 303 534 €. En effet, le développement des compétences constitue un axe essentiel de la stratégie Ressources Humaines associative.** 105 actions de formation issues des propositions des établissements et de la déclinaison du projet associatif ont été sélectionnées et 648 salariés seront concernés.

- **42 % du budget (127 824 €)** sera notamment consacré au développement de la qualification et à l'anticipation des besoins en compétences
- **24 % du budget (73 379 €)** concernera la prise en compte de l'évolution des besoins des personnes accueillies au quotidien, l'intégration et la mise en œuvre de la citoyenneté.
- **27 % du budget (83 207 €)** sera affecté au développement de la qualité des prestations servies

Nous rappelons par ailleurs que **le DIF représente un outil innovant pour réaliser son projet professionnel et accéder à des formations correspondant à un développement de compétences individuelles.** A cet effet, chaque salarié recevra avant la fin de l'année par courrier le montant de ses droits acquis au 31/12/2010.

Joyeuses fêtes à tous et meilleurs vœux pour 2011